

LENSMAG

MAGAZINE DE LA VILLE DE LENS



FOCUS

LA CANTINE AU MENU

page 17

LE VILLAGE DES ASSOCIATIONS



Montrer son palmarès

Ce rendez-vous permet aux associations sportives de faire découvrir leur discipline ainsi que les compétitions qui se déroulent tout au long de l'année...et les médailles qui y sont glanées !



Services à la population

Il n'y avait pas que les associations qui étaient présentes samedi 9 septembre sur le site. Six services de la Ville étaient également là pour proposer leurs activités à la population (sur la photo la médiathèque).



Un savoir-faire unique

Parmi les quelque 73 associations présentes, certaines étonnent par leur savoir-faire. Comme les membres de l'association de l'Amicale bois et loisirs qui retapent des meubles.



À l'écoute du monde associatif

Sylvain Robert et les élus de la Ville de Lens sont allés saluer chaque stand tenu par les bénévoles.



Partager sa passion avec les plus jeunes

Pour faire perdurer une association, il est bien de la faire connaître aux plus jeunes. L'Avenir Billard Club Lensois l'a bien compris !

2
INSTANTANÉS

6
LENS ET VOUS

8
VIE DE
QUARTIER

12
LENS
ATTRACTIVE

17
FOCUS

22
INFOS
PRATIQUES

24
EXPRESSION
POLITIQUE

25
JEUNESSE

26
SPORT

27
TALENTS
LENSOIS

29
CULTURE

30
SORTIR



**Sylvain Robert,
Maire de Lens**

Afin de renforcer son lien avec la population lensoise, la municipalité a mis en place ces derniers mois une série d'actions destinées à rendre la vie plus simple pour ses administrés. Le Guichet Unique est en quelque sorte le symbole de cette ambitieuse politique de proximité. Il complète désormais la possibilité de faire ses démarches en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Et l'Etat?

Force est de constater, qu'hélas, les orientations prises par le gouvernement démontrent qu'il se décharge de plusieurs dossiers. Des compétences autrefois gérées par ses services sont désormais dans le giron municipal comme la déclaration du Pacs dès le 1^{er} novembre prochain et autrefois faite dans les tribunaux. Ceci s'ajoutant aux nombreuses démarches administratives déjà transférées aux communes.

“ ALORS QUE LA VILLE DE LENS REDOUBLE SES EFFORTS POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA POPULATION, L'ETAT NE TIENT PAS SON RÔLE ”

La brutalité de l'annonce de la fin des contrats aidés illustre ce manque de lien entre l'Etat et les collectivités. Ils permettaient de mettre le pied à l'étrier à un public souvent en difficulté. La Ville de Lens est concernée par cette fin annoncée. C'est pourquoi, nous avons décidé de suivre l'opération « mairie morte » jeudi 21 septembre lancée avec les 150 communes du pôle métropolitain de l'Artois. Evidemment, notre volonté n'était pas de prendre en otage les habitants en fermant les portes de la mairie ce jour-là mais plutôt de leur montrer qu'avec les aides en moins de l'Etat vers les collectivités, ce sont eux, les habitants, qui en subissent les conséquences.

Le tissu associatif et la proximité qu'il incarne est également concerné. Avec le retrait des contrats aidés, ce sont plusieurs associations qui sont en péril. Pour la Ville de Lens, c'est un véritable crève-cœur de voir les associations dans la difficulté. Alors que la quatrième édition du village des associations (regroupant 80 associations) s'est déroulée avec succès le 9 septembre dernier et que les subventions de la Ville de Lens pour les associations n'ont jamais été hautes, on voit bien le fossé qui se creuse entre les décisions du gouvernement et les efforts faits par la Ville envers les Lensois.



facebook.com/mairiedelens

MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE LENS
Service Communication
17 bis Place Jean Jaurès - 62307 Lens Cedex

Directeur de Publication : Sylvain Robert

Co-Directeur de Publication : Laurent Lamacz

Responsable de Rédaction : Maxime Pruvost

Rédaction : Clémence Chaumette, Maxime Pruvost,
Stéphanie Potriquier

Photographies : Laurent Lamacz, Maxime Pruvost,
Stéphanie Potriquier

Conception : Rudy Barbry

Impression : l'Artésienne, 62802 Liévin
Tirage : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution





Un bilan positif

Alors que la saison de Start In Lens se termine, les élus et les commerçants s'étaient donné rendez-vous en mairie jeudi 14 septembre pour faire un premier bilan. Celui-ci était globalement positif comme en témoigne la grande curiosité suscitée par les parapluies installés au-dessus de la rue de la Paix pendant l'été.



A vos cartes !

Le samedi 16 septembre, se déroulait un tournoi de tarot en individuel à la salle Houdart de Lens. Sylvain Robert est venu saluer l'Amicale de Lens, organisatrice du tournoi, et les nombreux joueurs qui, pour certains, s'étaient déplacés depuis Boulogne, Calais, ...



Ne pas oublier

La communauté juive était nombreuse, lundi 11 septembre à 18h, pour commémorer le 75^{ème} anniversaire de la rafle des 528 juifs de la région de Lens. Sylvain Robert, maire de Lens, ainsi que les représentants de la communauté juive ont rappelé que de trop nombreux actes antisémites sont à déplorer de nos jours.



A la rencontre des Lensois

Chaque mois, la municipalité organise une réunion publique dans l'un des quartiers de la ville. Mardi 5 septembre, Sylvain Robert avait donné rendez-vous aux Lensois à la salle Bon accueil afin de recenser tous les sujets liés au quartier.



Des emplois à la clé

Pendant trois jours, les 14, 15 et 16 septembre à la salle Bertinchamps s'est tenu le Forum des carrières et de la citoyenneté. Une première pour promouvoir les métiers de la Défense et de la Sécurité à travers des stands. Un secteur où beaucoup d'emplois sont à la clé.



Une deuxième vie à la Banque de France

Après les ateliers, place à l'exposition ! Jusqu'au 30 décembre, venez découvrir l'exposition de Georges Rousse installée dans les locaux de l'ex-Banque de France rachetée par la Ville de Lens. Cet artiste de renom établit une relation inédite de la peinture à l'espace. Il s'approprie les lieux abandonnés pour en faire un espace pictural.



Germinal : fiction ou réalité ?

Du 12 au 29 septembre, la galerie du théâtre du Colisée accueillait l'exposition Germinal. Les archives du centre historique minier ont également contribué à cette exposition. Ces éléments apportaient un regard nouveau aux visiteurs partagés entre faits fictifs ou réels partant de la plume de Zola !



Visite citoyenne

Sylvain Robert, Maire de Lens s'est rendu aux abords de l'école Jean Mace suite à de nombreuses sollicitations. Sur place, il est allé constater avec les Lensois, les problèmes de stationnement et de vitesse pour lesquels il a été interpellé. Un exemple de proximité qui permettra d'améliorer le quotidien des administrés !



Journées du patrimoine

L'église St Théodore ouvrait ses portes aux visiteurs à l'occasion des journées du patrimoine. Sur place, on pouvait découvrir une exposition de jouets anciens et de bandes dessinées. A l'étage, les bénévoles présentaient aux visiteurs une maquette de la fosse9.



Opération mairie morte

Afin de protester contre la fin annoncée des contrats aidés, les élus lensois ont participé à l'opération « Mairie Morte » jeudi 21 septembre. L'objectif : montrer qu'avec la baisse d'aides de l'Etat en direction des collectivités, c'est tout le service public qui est en danger. Sylvain Robert, maire de Lens, est allé manifester avec les associations, elles aussi en danger avec la fin des contrats aidés, à Arras ce jour-là.



PAROLE D'ÉLUE

YVETTE DAUTHIEU

Conseillère municipale déléguée à la politique en faveur des personnes âgées et handicapées

« Les séniors sont à l'honneur le temps d'une Semaine Bleue. Mais la Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire. Cet événement est l'occasion d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations et de faire prendre conscience à tous de la place et du rôle social que les séniors jouent dans notre société. Certes, les termes « personne âgée » ou « séniors » (*plus de 60ans*) englobent des âges et réalités de vie très différents, des jeunes retraités très actifs aux personnes dépendantes. Mais chacun devrait, quel que soit son âge, trouver sa place dans la société. Nous comptons sur la présence de nos aînés au cours des manifestations. Il y a urgence à replacer le lien social entre les générations, en le plaçant sous l'égide de la fraternité. »



Le Yoga sur chaise, une discipline accessible à tous pour rester en forme

LA SEMAINE BLEUE

« A TOUT ÂGE : FAIRE SOCIÉTÉ » LA MUNICIPALITÉ RÉUNIT LES + DE 60 ANS DU 2 AU 8 OCTOBRE

La Semaine Bleue a fait beaucoup de chemin depuis sa création en 1951. Si elle a plusieurs fois changé d'intitulé, cette initiative nationale n'a toutefois jamais changé de cap dans son action, à savoir : proposer animations et temps forts à l'attention des personnes âgées. Par cet événement, c'est l'action menée toute l'année en faveur des personnes âgées qui est mise en avant. A chaque édition, un thème est retenu à l'échelle nationale et donne le « la » au programme des animations proposées. C'est le thème « A tout âge : faire société » qui inspire cette édition. La municipalité lensoise a souhaité s'inscrire comme chaque année dans la dynamique et proposer, elle aussi, une Semaine Bleue à l'attention des aînés de la commune. Sous l'égide d'Yvette Dauthieu, conseillère municipale déléguée à la politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, les services de la Ville proposent aux Lensois une semaine d'animations variées et gratuites ! ■

lundi 2 octobre
Le Brésil s'invite à Lens !
Le collectif «Brasil Afro Funk» vous initie au travers d'ateliers variés aux traditions culinaires et festives du Brésil ! Ouvert à tous les publics et aux adhérents des centres socio-culturels
■ 9h30/11h30 - cuisine brésilienne
■ 14h/15h - initiation percussion et chant
■ 15h/16h - initiation à la danse brésilienne
■ 17h30/19h - spectacle Panorama Brésil avec musiciens et danseuses, ainsi que les participants des ateliers percussion et danse des ateliers de la journée. Centre Vachala, rue Saint-Anatole
mardi 3 octobre
Réveil musculaire et démus-

tation de smoothies
Enfilez vos tenues de sport pour découvrir le parcours de santé du stade Leclercq avec un coach de Passport Santé 62, et dégustez des smoothies concoctés par l'Autre Estaminet.
■ 9h - Stade Leclercq, rue des Oeillettes
Halte aux arnaques
Conférence en partenariat avec le commissariat de Police, pour décrypter, comprendre et se prémunir des arnaques les plus fréquentes.
15h - Théâtre Le Colisée, rue de Paris
mercredi 4 octobre
Visite de la caserne des pompiers
Partage d'un temps intergéné-

rationnel entre aînés lensois et enfants des accueils de loisirs.
■ 14h30 - Centre d'Intervention et de Secours, avenue Raoul-Briquet
jeudi 5 octobre
Initiation au yoga sur chaises
Venez découvrir cette pratique du yoga adaptée aux séniors, avec l'association Lens Yoga.
■ 10h - Nouvelle salle de danse du gymnase Fauquette, avenue Allende
Initiation à la pétanque
En partenariat avec le Pétanque club Lensois. Accessible aux personnes à mobilité réduite.
■ 14h - Terrains Fauquette, avenue Allende

► Ensemble des temps forts est entièrement gratuit pour tous les aînés lensois à partir de 60 ans. N'attendez plus pour réserver ! Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées - 03 21 08 03 72.



DES REPAS BIO ACCESSIBLES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU CCAS

SUITE À UNE CONVENTION SIGNÉE ENTRE LE CCAS ET L'ASSOCIATION LES ANGES GARDINS, DES REPAS BIO SONT DÉSORMAIS FOURNIS À DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ORGANISME SOCIAL.



PAROLE D'ÉLU

LUC

MARONI
Adjoint aux affaires sociales, insertion, emploi, économie sociale et solidaire

« La mise en place du repas bio répond à plusieurs exigences : la santé avec l'accès à une alimentation saine à un public éloigné, la proximité avec le circuit court de cette denrée grâce au partenariat avec l'association Les Anges Gardins et la solidarité car le CCAS prend en charge entièrement le coût de ces paniers (9 euros l'unité). Pour les familles qui peuvent en bénéficier cela fait une très belle économie sur l'année. Les premiers retours sont très positifs et nous espérons augmenter la cadence à terme sur le nombre de paniers distribués. »

Manger bien et manger mieux. C'est une cause nationale en matière de santé publique et la réunion n'y fait pas exception. A Lens, une politique audacieuse a été mise en place au CCAS avec une signature de convention en 2016 entre l'organisme municipal et l'association des Anges Gardins. Ainsi, depuis le

mois d'avril 2017, un panier bio est mis à disposition tous les 15 jours aux bénéficiaires du CCAS qui empruntent le chemin de l'épicerie solidaire du Pacte. Pour l'heure sept personnes peuvent bénéficier de cette aide soumise aux minima sociaux à raison d'un panier bio tous les quinze jours. A l'intérieur des fruits et des légumes de saison



qui répondent à une alimentation équilibrée. Le CCAS avait constaté que parmi ses bénéficiaires, seulement 30 % avaient accès à une nutrition qui comportait des légumes. Avec cette aide novatrice, les bonnes résolutions seront plus faciles à prendre ! ■



Rachida, 57 ans

« Dans les grands surfaces, on ne fait pas forcément attention à l'aspect des légumes qui sont en conserve ou déjà préparés sous-vide. Avec ces paniers, on les découvre en quelque sorte et surtout au niveau de leur préparation. Ce qui est très utile c'est qu'il y a une feuille avec des recettes dans le panier, ce qui peut nous donner des idées. »

► Renseignements au CCAS 03 21 14 25 70. Conditions soumises aux ressources.



OPÉRATIONS DE PRÉVENTION AUX ABORDS DES ÉCOLES LENSOISES

Les agents de surveillance de la voie publique de la Ville en collaboration avec la police ont effectué des actions de prévention autour des écoles lensoises. Force est de constater que beaucoup d'automobilistes se garent sur des places non appropriées (*stationnement en double file, stationnement dépose minute*) : en plus d'un stationnement gênant, la sécurité des enfants est bien souvent remise en question ! L'opération de sensibilisation s'est articulée autour de quatre écoles (*Jules Verne, Jean Macé, Voltaire et Berthelot*). Pierre Mazure et les ASVP étaient présents à la sortie des écoles, tracts en main et ont expliqué aux parents présents et aux conducteurs « en faute » l'importance du respect du stationnement. La documentation présentait également les risques liés autour de la vitesse excessive, le téléphone au volant ou encore le bon comportement à tenir entre automobilistes et cyclistes. Les plus petits se sont dotés d'une



bande-dessinée : celle-ci expliquait le sens des différents panneaux de signalisation (*panneaux de danger, d'interdiction, d'obligation, feux tricolores*), un quizz sur les bons

et mauvais gestes à connaître (*à vélo, l'importance du port de la ceinture de sécurité, comment traverser la route en toute sécurité...*) et des mises en situation étaient illustrées. ■



PAROLE D'ÉLU

PIERRE
MAZURE

Conseiller
municipal délégué
à la sécurité

« L'extension de la vidéoprotection était une promesse de campagne de 2014. Les faits sont là : là où il y a des caméras de vidéoprotection, il y a moins de délinquance. Le taux de réussite des élucidations est plus important, les performances technologiques de cette nouvelle génération de caméras sont en effet très efficaces. Au fil des années, des opportunités se sont produites afin d'amplifier ce parc et c'est ainsi qu'aux premières caméras installées entre la gare et le Louvre-Lens se sont ajoutées celles dans l'hyper-centre (*Euro 2016*) ainsi qu'à la Grande Résidence. Les dix caméras de la rue Lanoy complètent ce dispositif qui répond à la volonté de la mairie d'organiser de grands événements festifs en toute sécurité de la place du Cantin au rond-point Bollaert. »



LA VILLE DE LENS ÉLARGIT SON PLAN DE VIDÉOPROTECTION

La braderie d'automne du dimanche 2 octobre a été l'occasion de tester les nouvelles caméras de vidéoprotection installées tout au long de la rue Lanoy. Ce sont dix nouvelles caméras qui s'ajoutent aux quelque 134 déjà existantes disséminées dans les quartiers de la ville. Si la ville avait pu bénéficier d'une subvention de l'Etat lors de la mise en place des caméras à l'occasion de l'Euro 2016, ce nouveau matériel a été entièrement financé par la Ville. En tout : 75 000 euros ont été nécessaires pour ce nouveau dispositif de 10 caméras mis en place par les agents municipaux. Ces dernières sont donc actives depuis le début du mois d'octobre et sont reliées aux services de la mairie. ■

LE BUS ITINÉRANT POUR PRÉVENIR LE MAL DE DOS ET LE COMBATTRE SERA À LENS

Le bus itinérant CCMO Mutuelle repart en tournée pour la 6^{ème} édition du Tour Essentiel, jusqu'au 13 octobre 2017. Il s'arrête dans 14 villes des Hauts-de-France et de la région parisienne pour aller à la rencontre des habitants qui recevront, de la part d'un kinésithérapeute, des conseils personnalisés pour « Prévenir

le mal de dos et le combattre ». En collaboration avec la Ville de Lens, il sera de passage dans le centre-ville le 5 octobre. De courts massages relaxants sont également proposés. Cette initiative de sensibilisation a pour objectif de transmettre les bons gestes pour mieux prévenir et lutter contre la douleur. ■



► Le 5 octobre 2017 le bus du Tour Essentiel CCMO Mutuelle est présent place Roger-Salengro. Ouvert au public de 10h à 18h, en présence d'un kinésithérapeute gratuit et sans inscription.





La pole dance, le cerceau aérien et le tissu aérien, vous connaissez ?

Un mélange de danse et d'acrobaties, aussi sportif que glamour !

Une discipline physique accessible à toutes, quelque soit votre âge ou votre morphologie.

Pour prendre des cours, maîtriser la technique, faire un enterrement de vie de jeune fille, Crazy Pole Studio vous accueille 21 rue Bayard à Lens, en face de la Mairie.

Crazy Pole Studio - 21 Rue Bayard - 62300 Lens
 Mail : contact@crazypole.fr - Web : <http://www.crazypole.fr>
 Facebook : <https://www.facebook.com/crazypolestudio>




Devenez propriétaire avec SIA Habitat



LENS - Résidence Van Pelt

Appt T2 de 55m ²	Appt T3 de 69m ²
91 284 €	109 800 €
<ul style="list-style-type: none"> • Séjour lumineux • Cuisine ouverte • SDB avec baignoire • Chauffage individuel gaz • Parking <p style="font-size: small;">Sans frais d'agence Frais de notaire réduits DPE : D Charges mensuelles : 50,66€/mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Séjour avec cuisine ouverte • Beaux volumes • 2 belles chambres • Chauffage individuel gaz • Parking <p style="font-size: small;">Sans frais d'agence Frais de notaire réduits DPE : C Charges mensuelles : 50,60 €</p>
<p>VOTRE CONSEILLER Pour tout renseignement, contactez Mme Tiffany TAVERNE au 06 37 23 67 14</p>	
<p>Retrouvez toutes nos offres sur : www.sia-habitat.com</p>	

Partez avec Prise direct' à la découverte de nos saveurs locales

BOUCHERIE - CREMERIE - FRUITS ET LEGUMES - EPICERIE



Prise direct', c'est quoi ?

- Des producteurs locaux enthousiastes et passionnés
- Des produits savoureux et de saison
- Des prix justes pour que tout le monde soit gagnant

Prise direct' **Votre magasin de produits frais !**

Centre Commercial Lens 2 (près de Darty)
Tél: 03 21 13 36 66

Les producteurs à ma table
 Horaires d'ouverture du magasin:
 Lundi - Samedi : 9h30 - 19h30
 Dimanche matin: 9h30 - 13h
 Retrouvez nous sur Facebook: Prise direct' Lens 2
 et www.magasin-prisedirect.fr

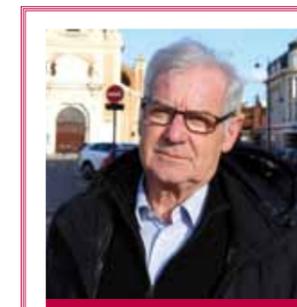




**PROMOTION IMMOBILIÈRE
 LOTISSEUR - AMÉNAGEUR
 TRANSACTION IMMOBILIÈRE**

ACTUALITÉ :
Vente de terrains viabilisés à VIMY
 à partir de 600 m²
"Résidence des Coquelicots"

Tél. +33 (0)3 21 28 99 00
 Fax : +33 (0)3 21 28 99 44
 Siège social : 20 rue Froissart - BP 387 - 62355 LENS Cedex



PAROLE D'ÉLU
**GEORGES
 Pochon**

Adjoint du quartier
 Lens Centre

« Le cas des chats errants a des répercussions dans la vie des quartiers. C'est pourquoi il ne faut jamais déposer de nourriture sur la voie publique pour les chats errants au risque d'attirer les nuisibles à proximité des habitations. En réalisant cette convention avec Chat l'Heureux 62, la Ville de Lens répond à une demande récurrente des habitants qui est de s'occuper de manière sérieuse et responsable des chats en maîtrisant leur prolifération. »

UNE CONVENTION AVEC LA VILLE DE LENS POUR GÉRER **LE PROBLÈME DES CHATS ERRANTS**

Il n'est pas simple de maîtriser la population de chats errants, encore moins de trouver une association pouvant recueillir ces félins. La municipalité de Lens traite ce problème depuis quelques mois et vient de signer une convention avec Chats l'heureux 62 qui s'associe à l'action de la Fondation 30 millions d'amis. La ville de Lens s'est rapprochée d'eux afin de réguler et gérer les populations de chats libres. Le cas des chats errants est délicat et il est impératif de gérer leurs populations en maîtrisant leur prolifération.

Stérilisation et tatouage des chats errants

Une solution a maintes fois fait ses preuves : la stérilisation. Elle stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. L'association Chat l'heureux sera en charge de la capture, de l'identification des chats errants. Elle s'engage à relâcher en lieu de découverte, les chats qui ont été préalablement capturés et stérilisés et identifiés. La Fondation 30 Millions d'amis prendra en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants. ■



PAROLE D'ÉLU

THIERRY
DAUBRESSE

Adjoint aux
commerces

« C'est une bonne initiative entre différents acteurs (commerçants, association Shop In Lens et la Ville de Lens). Les commerçants saisissent l'opportunité d'une action nationale qu'ils déclinent localement ici à Lens dans les commerces. La Ville de Lens s'associe à cet événement avec une aide logistique (affiche, bâche). Au final, c'est une belle rentrée pour la rue Lanoy avec la braderie d'automne et la Semaine du goût qui renforce également son identité de commerces de bouche. »

« MONTRER AU PUBLIC LE SAVOIR-FAIRE DES COMMERÇANTS DE LA RUE LANOY »

LA SEMAINE DU GOÛT REVIENT CETTE ANNÉE EN COLLABORATION AVEC LES COMMERÇANTS DE LA RUE LANOY, L'ASSOCIATION SHOP IN LENS ET LA VILLE DE LENS. LE POINT AVEC LAURENT BAYSSE, ARTISAN COMMERÇANT ET CHEVILLE OUVRIÈRE DU PROJET.



Lens Mag : L'an passé était organisée la première édition de la Semaine du goût dans certains commerces de la rue Lanoy. Quel bilan a été tiré ?

Laurent Baysse : Il a été positif pour ceux qui ont animé les points de vente. Les clients étaient contents et même un peu surpris de l'initiative. Cette année, nous avons passé la vitesse supérieure en étant référencés au niveau national.

LM : Quels sont les commerces qui vont participer à cette Semaine du goût du 9 au 15 octobre ?

LB : Nous sommes 14 avec pour chacun nos spécialités

que nous proposerons en dégustation: Léonidas (chocolat, café, thé), O déjeuner, l'Avenue (des brasseries), la Pêcherie d'opale (poisson), Vincent Robillard (terrine, volaille), le Fournil de mon enfance (boulangerie-pâtisserie), Sabatier (traiteur), Philippe Olivier (fromages), Les Vins gourmands (avec des spécialités de la côte du Rhône, des Bordeaux), les cafés Le Tout Va Bien et le Rallye, Oh bon goût (snack oriental), Casino Shop (supérette) et Intérieur jour (Arts de la table). Le but, c'est de montrer au public notre savoir-faire et de marquer la rue Lanoy comme la rue des produits de bouche.

LM : Y aura-t-il des temps forts ?

LB : Chaque jour, il y aura des animations dans les commerces. L'idée est vraiment qu'ils s'emparent de l'événement en animant leur commerce. La cerise sur la gâteau sera lors du marché hebdomadaire vendredi 13 octobre place du Cantin avec une dégustation géante de soupe, de fromages et de charcuterie avec les commerçants non-sédentaires afin de les associer également à l'événement.

► Semaine du goût : du 9 au 15 octobre à la rue Lanoy.



NE MANQUEZ PAS LE SALON DES SAVEURS LES 21 ET 22 OCTOBRE

LORS DU WEEK-END DU 21 ET 22 OCTOBRE, LA SALLE JEAN-NOHAIN SERA DE NOUVEAU LE THÉÂTRE DE LA GASTRONOMIE.

Pour la sixième fois, le Lions Club Vimy La Gohelle y organise son salon des saveurs. Un succès qui ne se dément pas et qui couronne l'engagement entrepris par différents acteurs gravitant autour de cette manifestation festive dans laquelle le Lions Club Vimy La Gohelle fait figure de cheville ouvrière. Au-delà du rendez-vous, il y a également une belle action qui est à signaler. En effet, les fonds récoltés (réservation de l'emplacement par les exposants, tombola...) permettront d'équiper l'IME Malécot d'un nouveau tableau interactif comme l'an passé.

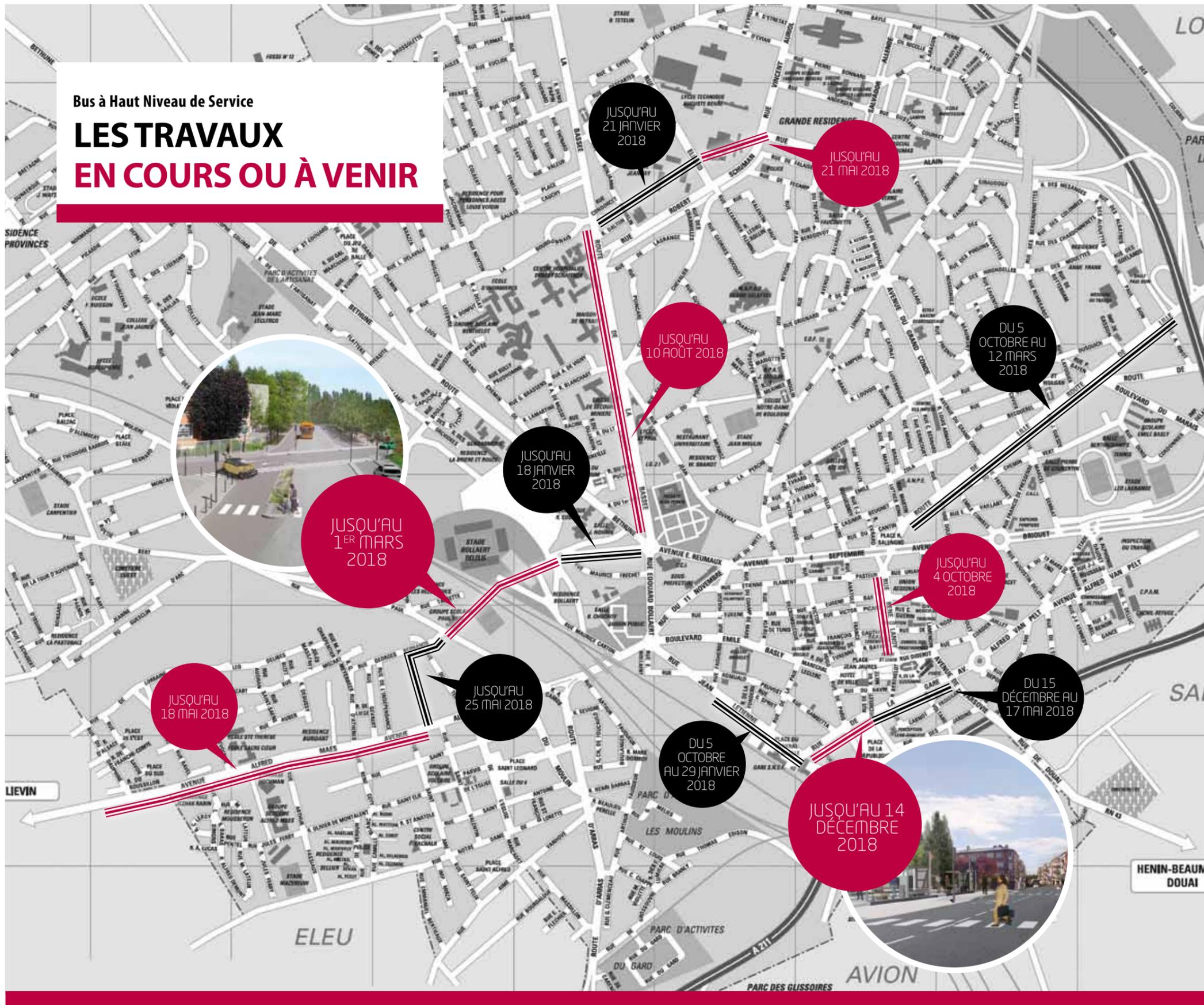


Cette année encore, le programme s'annonce riche. Les exposants viendront de la Côte, de l'Auvergne ou du Sud-Ouest, ils auront à cœur de montrer au public leurs spécialités culinaires qu'ils élèvent à un haut rang gustatif. Salé, sucré, foie gras, poisson fumé, champagne, vins, produits à base de caille, il y aura un large choix. A noter qu'il y aura un concours de cuisine ce week-end qui aura également comme temps fort l'élection de miss Cooking. ■

► Salon des saveurs, les 21 et 22 octobre à la salle Jean-Nohain.

Bus à Haut Niveau de Service

LES TRAVAUX EN COURS OU À VENIR



BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE QU'EST CE QUE C'EST ?

Le BHNS (*Bus à Haut Niveau de Service*) c'est avant tout un formidable levier pour la mobilité des personnes sur un territoire comprenant 150 communes. Avec des temps de trajet réduit, ce bus sera une alternative crédible à la voiture et renforcera le service rendu aux usagers des transports en commun. La mise en route du BHNS est prévue en janvier 2019. Dans le cadre de ce projet, la ville de Lens fait l'objet de travaux d'aménagements. Vous avez pu voir éclore différents chantiers ces derniers mois. Le Lens Mag vous propose de faire un point sur les travaux en cours et ceux à venir (*voir carte ci-contre*). La mise en place du BHNS est un atout supplémentaire pour l'attractivité de la ville de Lens. Il va permettre de meilleurs déplacements avec des fréquences plus courtes.

Un bus toutes les huit minutes

Ainsi en heure de pointe le BHNS passera toutes les huit minutes (*toutes les 15 minutes en heures creuses*). Il roulera jusqu'à 23 heures du lundi au samedi (*jusqu'à 20h le dimanche*). A titre d'exemple, quand il faut actuellement 20 minutes pour faire le trajet gare de Lens – stade couvert de Liévin, il ne faudra plus que 12 minutes avec le BHNS.

PLUS D'INFORMATIONS
WWW.BULLES-TADAO.FR



UNE APPLICATION POUR SUIVRE LES TRAVAUX EN DIRECT

Vous pouvez télécharger gratuitement sur votre Iphone ou Android une application permettant d'avoir les infos en direct (*par un système d'alerte*) sur les travaux du BHNS dans votre ville. Le nom de l'application est bulles. D'autres infos seront également disponibles (*cartes, lignes, stations etc.*) sur cette application. Pour rester connecté, n'hésitez pas !

Tapez Bulles Tadao dans le moteur de recherche des applications, et téléchargez l'application Bulles.

PLUS DE MUSIQUE À LENS



LE CONSERVATOIRE FRÉDÉRIC-CHOPIN



La Ville de Lens possède un conservatoire de musique et d'art dramatique à rayonnement communal d'envergure. Situé rue Romuald-Pruvost, cet équipement culturel propose la pratique de plusieurs instruments de musique. Environ vingt disciplines sont enseignées par une trentaine de professeurs aux quelque 400 élèves sans oublier les temps forts qui rythment l'année.

Conservatoire Frédéric-Chopin, 03 21 49 58 73



Avec plus de 3000 enfants au sein de ses écoles, la Ville de Lens doit répondre aux besoins pratiques des cantines scolaires. A très courte échéance, suite aux travaux de l'ancienne salle Jacques-Brel, ces dernières seront au total dix réparties sur tout le secteur de la ville (*centre-ville ainsi que les cités minières*). De l'élaboration des menus à la commission qui les valide, le Lens Mag fait le point sur ce dossier.



PAROLE D'ÉLUE

**DANIÈLE
LEFEBVRE**

Adjointe à
l'Éducation

« L'ambition des élus est de proposer un restaurant scolaire de proximité de chaque école. Celui de l'école Basly /Roland vient d'être fait et nous envisageons une ouverture dans l'ancienne salle Brel. Une solution est en outre recherchée pour les écoles du centre-ville. Cela nous permettra d'envisager à terme une pause méridienne raccourcie d'une demi-heure. Concernant le contenu des assiettes, nous avons introduit un repas bio par semaine et nous proposons un pain différent chaque jour. Tout ceci résulte d'un cahier des charges nous assurant une traçabilité des aliments ainsi que des commissions des menus dans lesquelles sont conviés les parents d'élèves. Enfin depuis deux ans, nous avons mis en place un Portail famille sur le site Internet facilitant les inscriptions et le paiement de la cantine. »



LES PARENTS PLEINEMENT ASSOCIÉS AUX MENUS DES ENFANTS

Cinq fois dans l'année, une commission des menus de la cantine est organisée en mairie. Présidée par Danièle Lefebvre en sa qualité d'adjointe à l'Éducation, celle-ci vise à valider les menus à venir dans les assiettes des écoliers lensois. Outre les élus de la ville de Lens, on retrouve autour de la table des membres d'Api (*prestataire de restauration*), une diététicienne, des Atsem, le personnel municipal de restauration, les agents du service et les parents d'élèves. L'objectif est de valider les repas après lecture des menus sur plusieurs périodes de l'année. Lors de la réunion mardi 19 septembre, ce sont les repas entre le 23 octobre et le 5 janvier qui ont été évoqués. Les prochaines commissions se dérouleront en novembre, en janvier, en mars et en juin (*pour valider les repas de la rentrée 2018*). ■



Daisy Guilly-Masquelier, maman d'une élève de Jeanne-d'Arc

« La commission des menus permet de voir l'envers du décor et de comprendre l'élaboration des repas. C'est assez pédagogique pour nous les parents. Aussi quand nos enfants nous disent qu'ils voudraient plus de sauce dans les repas servis à la cantine, on peut leur expliquer avec les grands principes de la diététique. L'avantage pour les parents c'est également

de savoir qu'en mettant les enfants à la cantine, on est sûr que les repas sont sains. Nous n'avons pas toujours le temps de cuisiner des menus équilibrés. »

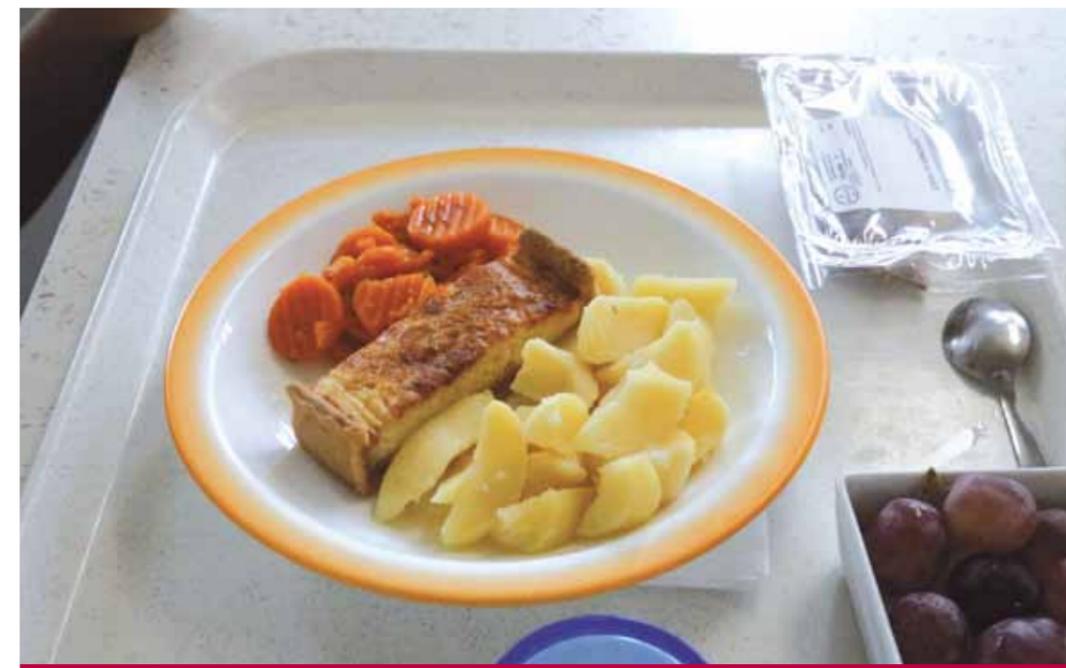
APRÈS LA CANTINE DE BASLY, BIENTÔT CELLE DE BREL

Début 2017, les élus lensois avaient inauguré la nouvelle cantine érigée au sein du groupe Basly-Roland (*accueillant les élèves de l'école éponyme et une partie des enfants de l'école Carnot*). Un apport en termes de commodité pour les enfants qui ont donc un office municipal de restauration flambant neuf. Un autre effort de la municipalité va être réalisé du côté de la cité 9. L'ancienne salle des fêtes Jacques-Brel qui jouxte l'école Marie-Curie va être transformée en cantine (*création d'un self, etc.*).



Les enfants de l'école Curie traverseront la cour pour aller à la cantine

Les premiers bénéficiaires de cette nouvelle cantine seront les enfants de l'école Curie qui n'auront plus qu'à traverser la cour pour s'y rendre. Un gain de temps puisqu'ils prennent jusqu'alors le bus pour se rendre à la cantine de l'école Voltaire située à la Cité 4. Les aménagements sont prévus d'ici quelques semaines pour une mise en place effective pour le dernier trimestre de l'année 2017. Coût de l'opération : 70 000 euros. En tout la Ville de Lens comptera dix cantines municipales. ■



UNE TRÈS MINUTIEUSE PRÉPARATION DES REPAS

Depuis cinq ans, la Ville de Lens travaille en collaboration avec Api pour l'élaboration des repas dans ses cantines scolaires. Les recommandations nutritionnelles du GEMRCN imposent un équilibre alimentaire sans faille. Sur vingt repas par exemple, il faut qu'il y ait dix sortes de crudités. Concernant les fritures (*frites, nuggets, produits panés*), elles ne peuvent apparaître qu'à trois reprises sur les vingt repas. Un produit laitier est imposé par repas. Alors que les parents d'élèves souhaitent des produits bio dans les menus pro-

posés aux enfants, la Ville de Lens veille aux circuits courts mis en place entre Api et les producteurs locaux. Fruits, yaourts fermiers, viandes reconnues par le label saveur d'or, volaille, farine, tout provient par le biais d'une filière suivie. Le circuit de refroidissement est également garanti : en deux heures, la recette doit passer de 65 degrés à 10 degrés avant que les repas soient stockés en salle de préparation (*à 3 degrés*). De là, ils partent par les camions de la cuisine centrale basée à Bruay jusqu'à nos écoles lensoises. ■



Mardi 4 septembre, le Maire et les élus sont venus se recueillir sur la tombe d'André Delelis

ANDRÉ DELELIS : CINQ ANS DÉJÀ...



Le mardi 4 septembre 2012, il y a cinq ans déjà, le décès d'André Delelis plongeait notre ville dans la tristesse, le désarroi affectif et l'émotion la plus profonde. Sa présence et sa vie étaient si incroyablement liées au quotidien des Lensois, que chacun d'entre nous s'était naïvement remis à l'idée un peu folle que rien ni personne ne pouvait atteindre l'existence de l'homme qui avait pris en main notre destin, qui pour beaucoup nous avait mariés, aidés, défendus et qui était si intimement associé à nos vies personnelles. Notre émotion était si vive qu'il nous semblait avoir perdu un proche, un membre de notre propre famille. Il était "notre" maire et rien de grave ne paraissait pouvoir nous arriver à nous Lensois, tout le temps qu'il était encore à nos côtés !

Bien évidemment, toute personne comme toute nation, ou comme toute commune ne peut construire un projet sur de la nostalgie, ne peut se bâtir un futur le regard rivé sur les vestiges d'un passé, aussi glorieux soit-il. Penser que c'était forcément mieux avant, c'est se condamner à tout perdre, car le monde qui nous entoure ne sera plus jamais lui, comme avant.

Et pourtant ! Il n'est d'espace, de rue, de quartier de notre ville où ne plane encore l'ombre bienveillante et affectueuse d'André Delelis. Le fauteuil majoral, qu'aujourd'hui j'ai l'honneur d'occuper, est et reste d'abord le sien. Lui succéder m'oblige à toujours plus de respect, toujours plus de modestie et d'humilité. Honorer sa mémoire m'assigne une exigence impérieuse : penser à sa ville plus qu'à soi-même, parfois plus qu'à sa propre famille, est pour le maire de Lens la seule question qui vaille ! Lens mérite tous les sacrifices et parfois toutes les ingratitude, mais notre ville est tellement riche et passionnante qu'elle vaut bien l'engagement sans faille de toute une vie... !

L'exemple qu'André nous a légué tient en quelques repères. Une intégrité sans faille, une volonté exacerbée frisant l'entêtement chaque fois que les intérêts lensois étaient compromis, une faculté à anticiper et à imposer des choix difficiles, une irremplaçable expérience de l'exercice du pouvoir en même temps qu'une capacité sans pareille à oser le neuf, voilà ce qu'il était ! André savait plus que quiconque imposer sa marque, savait imposer son rythme. Il était intimement persuadé que l'art de diriger une commune comme la nôtre demandait de l'audace et du courage, à coup sûr, mais aussi du pragmatisme, de la proximité et surtout de l'humanité.

André Delelis fut très unanimement élu de 1966 à 1998 certes, mais il fut surtout et avant tout, avant même d'être le maire de Lens, le maire de tous les Lensois. Il rêvait d'un monde fraternel dans lequel il ne serait pas nécessaire d'être nanti ou d'être le gagnant pour survivre et vivre heureux. Il avait trop le goût de l'autre pour cela. Son monde à lui était au contraire un monde de respect et d'entraide, où le premier trouverait sa plus belle récompense dans le travail bien fait, dans le respect des valeurs sociales et familiales ou dans l'aide qu'il apporterait aux autres.

Et c'est aussi pour cela qu'André Delelis nous manque tant et que son souvenir nous est si cher, car il transcende et dépasse tous les clivages, toutes les mesquineries partisans, tous les carriérismes malsains et toutes les ambitions grotesques. Mais tout cela n'est ni de droite, ni de gauche. C'est républicain. Tout simplement... ■

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Partez avec **Prise direct'** à la découverte de nos saveurs locales

BOUCHERIE - CREMERIE - FRUITS ET LEGUMES - EPICERIE

Prise direct', c'est quoi ?

- Des producteurs locaux enthousiastes et passionnés
- Des produits savoureux et de saison
- Des prix justes pour que tout le monde soit gagnant

Prise direct' Votre magasin de produits frais !

Centre Commercial Lens 2 (près de Darty)
Tél: 03 21 13 36 66

Les producteurs à ma table

Horaires d'ouverture du magasin:
Lundi - Samedi : 9h30 - 19h30
Dimanche matin : 9h30 - 13h

Retrouvez nous sur Facebook: **Prise direct'** Lens 2
et www.magasin-prisedirect.fr

CAMPING La Falaise ★★★

Equihen-Plage

En bord de mer
5 km de sable fin

OUVERT JUSQU'AU 7/11

Espace aqualudique chauffé

- 299 emplacements
- Location **Mobil-home** et Quilles en l'air
- Location emplacement tente, caravane, camping-car
- Parcelles libres tout confort pour l'installation d'un mobil-home

Côte d'Opale entre Boulogne-sur-Mer et Le Touquet

Rue Charles Cazin - 62224 Equihen Plage
Tél. 03 21 31 22 61 - Fax : 03 21 80 54 01
camping.equihen.plage@orange.fr

www.camping-equihen-plage.fr

PROMOTION IMMOBILIÈRE
LOTISSEUR - AMÉNAGEUR
TRANSACTION IMMOBILIÈRE

ACTUALITÉ :
Vente de terrains viabilisés à **VIMY**
à partir de 600 m²
"Résidence des Coquelicots"

Tél. +33 (0)3 21 28 99 00
Fax : +33 (0)3 21 28 99 44
Siège social : 20 rue Froissart - BP 387 - 62355 LENS Cedex

SERVICE DE NETTOYAGE

Vers une planète plus propre

Les Cantonniers Privés vous proposent :
Le nettoyage et l'entretien de monuments funéraires dans le Nord Pas de Calais

Les Cantonniers Privés proposent de vous offrir

- soit un nettoyage ponctuel
- ou un contrat à l'année de vos monuments.

En effet le but de notre service est de garder à long terme les monuments propres de la dernière demeure de vos proches.

Notre technique de nettoyage n'est pas agressive nous utilisons des produits écologiques dans le respect de l'environnement et des matériaux. Une photo prise avant et après nettoyage, vous sera transmise

Contactez nous pour un devis gratuit.

SAS Les Cantonniers Privés
Base du 11/19
Rue de Bourgogne
62750 LOOS EN GOHELLE

**1 NUMERO
1 MESSAGE
et l'on vous rappelle
sous 48 heures.**

Tél : 03.21.13.51.91



PLAN LOCAL D'URBANISME

Fruit d'une politique urbaine

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les grandes orientations d'aménagement du territoire dans les 10 prochaines années. Cet outil réglementaire fixe les principes de l'usage des sols, les règles de construction des secteurs. Bien plus qu'un simple recueil des principes, le PLU est la traduction de la politique urbaine portée par la Municipalité et souhaitée par les habitants qui seront associés tout au long de la procédure. Le PLU actuel date du 12 mai 2006. En réponse aux enjeux de développement de la ville tels que la ZAC Lens Centralité, la relocalisation du centre hospitalier, la rénovation urbaine de la Cité 12-14 etc., ainsi qu'aux évolutions législatives récentes (loi "Grenelle 2" renforçant les objectifs en terme de développement durable), sa révision générale est en cours (mais l'actuel restera applicable jusqu'à l'adoption du nouveau).

Lens réinvente sa ville

Offre de logements, qualité architecturale des bâtiments, diversification des équipe-

ments publics, préservation des espaces verts, développement économique, mobilité, prise en compte des risques et nuisances, transition énergétique, etc. autant de sujets qui seront traités tout au long de la procédure. La révision du PLU de Lens



constitue donc une opportunité de questionner l'état actuel du territoire, d'accompagner l'évolution de la ville sur le long terme et développer un projet pour répondre ainsi aux besoins de ses habitants et mettre en

œuvre un urbanisme de qualité et ce dans une perspective de développement durable.

Etapes clefs et projet partagé

- Le diagnostic territorial : il permettra de dresser un état des lieux et d'analyser les

atouts et contraintes sous tous les angles (habitat, démographie, économie, déplacements, espaces verts, équipements, gestion de l'eau, etc)

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

(PADD) : il formalisera les choix et objectifs retenus par la Municipalité pour le développement de Lens

- La traduction réglementaire : il s'agit de définir « où et comment construire »

- La validation : avant son approbation définitive en Conseil municipal, le PLU est soumis une dernière fois à la consultation des citoyens à travers l'enquête publique et des personnes publiques associées.

La révision du PLU est également le moment privilégié d'un débat, destiné à informer les Lensois sur la nature et les objectifs du document. La Ville de Lens souhaite y associer le plus grand nombre au travers de réunions publiques, d'un registre d'expression pour recueillir les remarques, interrogations et suggestions, de la diffusion régulière d'informations sur l'avancée du projet. Les rendez-vous du PLU seront annoncés au fur et à mesure de l'avancement du projet : n'hésitez pas à vous mobiliser ! ■

DE NOUVEAUX HORODATEURS DANS LE CENTRE-VILLE

LA DÉPÉNALISATION DU STATIONNEMENT QUI ENTRERA EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2018 IMPOSE À LA VILLE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX HORODATEURS. LA PREMIÈRE VAGUE DE REMPLACEMENT DES MACHINES INTERVIENDRA SUR LA ZONE VERTE. (INSTALLATION FIN SEPTEMBRE 2017).

Le dispositif se veut plus moderne. Outre la dématérialisation des tickets de stationnement, l'usager devra désormais entrer le numéro de sa plaque d'immatriculation avant de régler le montant lié à son stationnement.

Un paiement en temps réel

L'avantage de ce nouveau matériel, c'est avant tout la facilité de paiement. En effet, il sera possible de régler en carte bancaire, en paiement sans contact ou encore par le biais de l'application PAYBYPHONE. Cette application permet d'avoir l'œil sur la durée de son stationnement, de programmer la durée de celui-ci et si nécessaire le prolonger ou le stopper à



distance. Paybyphone vous enverra une notification quand l'échéance du stationnement sera bientôt atteinte. Un paiement en temps réel, un avantage non négligeable pour l'usager. Le règlement se fera au « juste prix » : le temps de stationnement consommé sera dû, pas plus !

Ce nouveau dispositif permettra de bénéficier d'une durée de stationnement sur l'ensemble de la zone régulée et non plus par rue. Enfin, il sera possible aux commerçants d'offrir des heures de stationnement à leurs clients. ■

La dépénalisation du stationnement, c'est quoi ?

Elle repose sur la dépénalisation de l'amende de police pour non-paiement du stationnement. Aujourd'hui lié à l'exercice d'un pouvoir de police, son non-paiement est une infraction pénale. A compter du 1^{er} janvier 2018, le stationnement deviendra une modalité d'occupation du domaine public.



PAYBYPHONE : Payez par mobile, stationnez plus facile

L'application mobile est le moyen le plus simple pour acheter votre ticket de stationnement depuis votre téléphone ou internet ! Disponible pour tous les usagers visiteurs ou abonnés, sans vous déplacer à l'horodateur, et sans ticket papier. L'agent de contrôle est équipé d'un appareil pour vérifier votre ticket dématérialisé grâce à votre plaque d'immatriculation. Vous pourrez prolonger ou stopper votre stationnement à distance et ne payer que le temps réel. L'application est disponible sur l'App store, Google play et Windows phone.

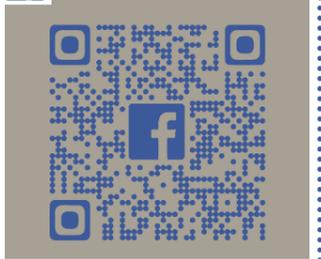
LES NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Médecins de nuit, week-end et jours fériés : 03 21 71 33 33
Accueil des sans abris : 115
Enfance Maltraitée : 119
Maltraitance personnes âgées : 0892 68 01 18

CONTACTER VOTRE MAIRIE

Standard : 03 21 69 86 86
Numéro gratuit : 0800 167 167
www.villedelens.fr

Plus d'infos et de photos sur [facebook.com/mairiedelens](https://www.facebook.com/mairiedelens)



STRUCTURES MUNICIPALES

Colisée : 03 21 28 37 41
Médiathèque : 03 21 69 08 30
Conservatoire : 03 21 49 58 73
Ecole de dessin : 03 21 43 73 39
Cyberbase Macé : 03 21 43 08 37
Cyberbase Maës : 03 21 43 78 50
Piscine : 03 21 28 37 35
CCAS : 03 21 14 25 70
Centre socio-culturel Vachala : 03 21 77 45 55
Centre socio-culturel Dumas : 03 21 77 45 60
Centre socio-culturel 12/14 : 03 21 76 09 23
Permanences élus : 03 21 69 86 86
Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : 03 21 69 09 29
Relais des Assistantes Maternelles : 03 21 78 01 40
#MJ42 : 03 21 69 08 49

Majorité municipale

Le Front National Lensois, après s'être félicité que la Ville ait fait part de son mécontentement à l'Etat devant les implantations illicites de gens du voyage sur Lens, a opportunément retourné sa veste pour désormais reprocher à la Ville de ne pas procéder elle-même à leur évacuation. Mettons ça sur le compte de l'inexpérience et de la méconnaissance du fonctionnement des communes: en effet c'est l'Etat, au travers de la Police Nationale, qui est compétent pour libérer ces terrains.

Le courrier transmis en ce sens par le Maire au ministre de l'Intérieur est d'autant plus légitime que le territoire lensois respecte la réglementation : les aires d'accueil et de grand rassemblement sont en nombre suffisant.

Quand bien même, accrochez vous bien, les élus FN ont demandé dans le même temps à la Municipalité de céder un terrain pour l'accueil des gens du voyage sur Lens. Dans quel quartier de la Ville ? Ces derniers se gardent bien de le dire même s'il serait surprenant que ce soit à proximité de leurs domiciles ! Gageons qu'ils sauront en annoncer la couleur dans leur programme pour les prochaines élections municipales à défaut d'être capables de faire des propositions concrètes et constructives pour le mandat présent.

Dans le même registre certains réclament l'instauration d'une Police Municipale. Bien sûr, il ne s'agirait pas pour eux d'augmenter les impôts afin de faire financer par les Lensois une compétence qui appartient à l'Etat, qui transfère déjà aux Villes des activités qu'il exerçait sans les compenser par les moyens financiers nécessaires.

Qui imagine, alors que nous demandons des renforts de Police pour notre territoire sous-doté que nous les obtiendrons si des postes de Policiers Municipaux étaient créés ? L'effet sera alors neutre pour la sécurité mais négatif pour le quotidien des Lensois: faudrait-il supprimer les kits scolaires, les colis de fin d'année aux aînés, baisser le budget du CCAS, les subventions aux associations et ne pas rénover ou construire d'équipements sportifs ?

Les baguettes magiques n'existent pas et les élus qui gèrent avec réalisme les finances le savent déjà. Promettre n'engage à rien mais implique des choix. Nous avons fait le choix d'investir pour l'avenir des Lensois et non pour décharger l'Etat de ses obligations !

Union civile et citoyenne

La république en Marche est à l'arrêt ?

La rentrée se fait sous le signe de la "loi travail" XXL et de la casse des droits collectifs des salariés. La politique du gouvernement Macron se traduit par le gel du point d'indice et le retour du jour de carence. De plus, la hausse de la CSG non compensée par la baisse des cotisations sociales impactera le pouvoir d'achat des salariés comme celui d'une partie des retraités. Notre groupe appelle toutes les forces de progrès au sein du Conseil Municipal à rester aux côtés des salariés jusqu'au recul du gouvernement.

Restaurant Solidaire à Lens ?

Sylvain Robert a annoncé aux vœux 2017 la création d'un restaurant solidaire, nous lui demandons d'avancer vers la mise en place de cette proposition, indispensable dans notre contexte. C'est de notre devoir d'élus de répondre aux besoins des concitoyens.

Le centre et la droite républicaine

Expression politique non transmise

Lens Bleu Marine

Expression politique non transmise

Front national rassemblement bleu marine

Texte non conforme à la législation en vigueur

Tous pour Lens dans le bon sens

Expression politique non transmise



NOUVEAU : UN CENTRE DE LOISIRS EXCLUSIVEMENT EN ANGLAIS POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LE SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE LENS VA PROPOSER UN CENTRE DE LOISIRS OÙ LA LANGUE DE SHAKESPEARE SERA EXCLUSIVEMENT UTILISÉE. LE BUT EST D'APPORTER UNE TOUCHE LUDIQUE POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS.



PAROLE D'ÉLUE

NACEIRA VINCENT

Adjointe à la Jeunesse

« En organisant des activités d'un centre de loisirs exclusivement en anglais, nous faisons preuve d'originalité. Toutes les discussions se feront en anglais lors des activités au centre Jean-Macé. Il s'agit surtout de donner quelques notions aux enfants par le biais de quelques mots en anglais. Il ne faut évidemment pas y voir une forme d'apprentissage de la langue anglaise puisque ce rôle-là est tenu par l'Education nationale. Néanmoins, à l'heure où nous déplorons un certain repli sur soi identitaire en France, il est bien de créer comme cela des passerelles entre les cultures et ce dès le plus jeune âge. »



Le thème central des centres de loisirs sera l'art décliné sous différentes formes. A Lens, il y aura une trentaine d'animateurs répartis sur les sept centres aérés ouverts sur neuf jours. Au centre Jean-Macé pour les primaires, il y aura une nouveauté avec l'utilisation exclusive de la langue anglaise pour les activités. Evidemment, il ne s'agit pas là de s'octroyer le rôle pédagogique et éducatif des écoles mais plutôt un moyen de donner aux enfants des notions d'anglais par le biais des jeux. Le fil directeur est ludique. Les animateurs choisis pour animer ce centre sont parfaitement bilingues ainsi que le directeur. Jeux, chants des Beatles, saynètes de Charlie Chaplin ou encore petits déjeuners anglais, les enfants seront en immersion pendant leur séjour et ce chaque matin (l'après-midi, les animations redeviennent classiques et en français). A noter enfin qu'il y aura aussi des activités dans l'espace cyber base jouxtant le centre. ■

Inscriptions aux centres de loisirs

- Du lundi au vendredi à la MJ 42 de 9h30 à 11h30
- Le lundi au centre Dumas de 14h à 16h
- Le mardi au centre Vachala de 15h30 à 16h30
- Le mardi au centre du 12-14 (ex-dispensaire) de 17h à 18h

AU RACING CLUB DE LENS ATHLÉTISME, ON PRIVILÉGIE L'ENCADREMENT INTERGÉNÉRATIONNEL !

L'ENTAME DE SAISON POUR LE RCL ATHLÉTISME SE DÉMARQUE PAR L'ENGOUEMENT SOUDAIN DU JEUNE PUBLIC POUR L'ATHLÉTISME. L'ENCADREMENT INTERGÉNÉRATIONNEL SOUHAITÉ PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE FAIT SES PREUVES.



A lors que l'objectif premier du club était d'effectuer une « bonne rentrée », force est de constater que celui-ci est pris au dépourvu suite aux nombreuses demandes d'adhésion, notamment chez les enfants. « On comptabilise une hausse de 50% par rapport à l'année dernière. Habituellement, nous perdons 20% de l'effectif et cette année, on ne parle plus de mobilité mais de fidélisation des jeunes au RCL athlétisme », explique Gérard Matusiak, président du club. En fin de saison 2016/2017, le club comptait une centaine de jeunes athlètes.

Priorité à la qualité de l'encadrement

Si le club est aujourd'hui victime de son succès, c'est parce qu'il s'est remis en question sur la qualité de l'encadrement. L'accent a été mis sur la formation de ses entraîneurs, l'éducation et l'initiation. Les moyens humains ont été revus à la hausse avec une unique contrainte : ne pas occasionner de coûts supplémentaires. « Nous avons accueilli de nombreux bénévoles, d'âges et d'expériences différents, tous issus de l'athlétisme. L'objectif, c'est d'avoir un encadrant pour 8

enfants », explique Henri Cugier, président de l'Entente de la Gohelle et secrétaire du club. « L'encadrement est intergénérationnel, un gage de qualité pour l'apprentissage de l'athlétisme au jeune public », ajoute-t-il.

Un équipement reconnu par la ligue

S'il est un avantage non négligeable à Léo-Lagrange, c'est l'équipement. Celui-ci est reconnu par la Ligue d'athlétisme et sollicite régulièrement le RCL. Cela laisse entendre « que l'on peut accueillir de grandes compétitions nationales, on l'espère tout au moins dans les deux-trois années à venir. Pour le moment, je peux annoncer que l'on accueillera en 2018 le championnat de France UNSS », confie Gérard

Matusiak. L'association sportive n'a pas d'autres prétentions, le côté élitiste n'est pas une priorité : « Nous n'avons pas les moyens d'acheter des athlètes, aussi nous ne voulons pas grandir trop vite. Nous avons quelques perles mais privilégions le savoir-faire. Notre ambition serait de retrouver une place au niveau national », conclue Gérard Matusiak. ■

« ON COMPTABILISE UNE HAUSSE DE 50% PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE »

► Le Racing club de Lens athlétisme fait partie de l'entente de la Gohelle, un regroupement de 5 communes dont Lens, Billy-Berclau, Billy-Montigny, Wingles et Salomé. Les disciplines lensoises sont plus particulièrement axées sur la course à pied et le sprint.



Arnaud Desmaretz, président de la fédération à gauche et Didier Delannoy, directeur de Leader Interim à droite

FÉDÉRATION LENS UNITED : UNE PASSERELLE POUR L'EMPLOI !

C'EST SANS DOUTE UNE PREMIÈRE EN FRANCE ! LA FÉDÉRATION LENS UNITED, AU-DELÀ D'UN RASSEMBLEMENT DE GROUPES DE SUPPORTERS DU RACING CLUB DE LENS ENVISAGE DE CRÉER UNE PASSERELLE POUR L'EMPLOI SOUS LES COULEURS SANG ET OR !

La fédération Lens United avait dans un premier temps l'intention de fédérer, d'unir un maximum de supporters du Racing club de Lens. Six mois après sa création, l'objectif est atteint (une trentaine de groupes ont rejoint la fédération, soit plus de 2000 supporters membres) et les ambitions n'ont pas de limites ! L'association de Didier Delannoy, un ex du Racing (champion de France cadet en 1981, finaliste de la coupe Gambardella en 1983) et directeur d'agences Leader Interim avec Arnaud Desmaretz, président de la fédération s'annonce inédite et prometteuse en termes d'emploi. « Je suis un ancien du club, un partenaire et un supporter, je connais bien le bassin minier et sa problématique emploi. J'anime le club 100, un club qui réunit les partenaires du Racing

club de Lens. Ce sont des partenaires supporters, nous sommes indépendants du RCL et l'idée d'aider les gens, de faire le lien entre les offres et demandes d'emploi dans les tribunes m'est venue », explique Didier. « On se rend compte qu'il est possible de fédérer les supporters au-delà de leur passion du Racing. On entend par là, l'association des quatre tribunes y compris le Bollaert Business Team et c'est là que le lien s'établit et représente une véritable passerelle pour l'emploi », ajoute Arnaud.

Une passerelle entre les entreprises partenaires et les supporters

Les entreprises partenaires se sont engagées à proposer leurs offres d'emploi et

recevoir les candidatures des supporters lensois qui se seront préalablement inscrits auprès de Leader interim. Quand le site internet de Lens United sera opérationnel, une rubrique emploi permettra de relayer les offres voire, d'établir un dialogue entre entreprises et les personnes en recherche d'emploi. « Nous serons un relai, le lien entre les tribunes : partenaires et supporters lensois réunis mais attention, nous ne faisons aucunement concurrence à Pôle emploi », complète Arnaud. « On pense déjà à élargir cette parenthèse emploi pour les personnes en situation de handicap », ajoute Didier. Le siège de la Fédération Lens United est actuellement en travaux et sa disponibilité prochaine permettra de poser et faire évoluer ce projet. ■

« ET C'EST À LENS QUE ÇA SE PASSE ! »

DERRIÈRE LE SLOGAN, UNE ACTION CULTURELLE VERTUEUSE



PAROLE D'ÉLUE

HÉLÈNE
CORRE

Adjointe à la
Culture

« L'élaboration d'une programmation culturelle est un travail d'équipe minutieux qui s'appuie sur l'expérience des années antérieures et affine les propositions pour répondre au mieux aux objectifs et orientations fixés par les élus. Ainsi, une analyse précise des publics, des effets de la tarification, de la médiation et des outils de communication permet de faire évoluer l'offre sans déroger aux principes généraux : équilibre, équité, diversité, qualité. L'équipe de programmation travaille en toute indépendance pour répondre au mieux aux attentes dans le respect des budgets et des contraintes et en fonction de l'offre. De nombreux services contribuent à la réussite d'une saison culturelle et se dévouent au quotidien à la satisfaction des usagers. Les effets bénéfiques des pratiques culturelles sont indéniables tant pour l'individu que pour la communauté tout entière, c'est pourquoi la municipalité s'attache à faciliter l'accès à toutes les formes de culture. »



Chaque année, des artistes de renom foulent les planches du Colisée

La culture, moteur de développement

L'accès à la culture et aux disciplines du spectacle vivant est non seulement un moyen d'épanouissement personnel, mais aussi un outil de cohésion sociale. Pour une commune ou un territoire, c'est également un moyen de rayonner à dimension locale, régionale, nationale. A Lens, la dimension culturelle est forte depuis de nombreuses années, grâce à son riche patrimoine, son histoire. Elle est aussi renforcée depuis 5 ans avec l'ouverture d'un musée connu dans le monde entier, ou bien encore avec la reconnaissance du patrimoine mondial de l'humanité du bassin minier. Pour parler davantage d'effets quantifiables, les bienfaits de la culture se mesurent également en retombées économiques et ont une part non négligeable dans le PIB du pays. A Lens, la municipalité mène une politique culturelle par le biais d'une programmation annuelle de représentations d'artistes, spectacles, expositions, concerts, événements. Permettre l'accès de tous les publics au spectacle vivant est un des objectifs poursuivis par la Ville, sous l'impulsion de l'Adjointe à la Culture Hélène Corre.

Une action culturelle lennoise riche

La saison culturelle 2017/2018 prévue par la Direction des affaires culturelles et du patrimoine de la Ville de Lens se veut pluridisciplinaire, accessible, exigeante. Ses grands principes : des concerts de musiques actuelles, des têtes d'affiches, du théâtre, de l'humour, des festivals, une programmation croisée, des spectacles jeunes publics, des expositions, des conférences, des ateliers de la culture.

Une politique d'abonnements fructueuse

Pour traduire son souhait de démocratiser l'accès à la culture, la municipalité choisit, en 2015, de baisser ses

tarifs de 30% pour tous les publics, mais aussi d'élargir les catégories de tarif réduit aux retraités et plus de 65 ans, de créer un tarif jeune, un pass spectacle pour les familles à revenus modestes. En résulte un bond de 78% du nombre d'abonnés l'année dernière. Davantage d'abonnés, c'est la preuve d'une fidélisation du public qui conforte les choix artistiques, c'est la garantie, avec des recettes de billetterie en hausse sensible (+25%), de pouvoir garder un nombre important de spectacles et une programmation variée et de qualité sans impacter le budget global de fonctionnement. C'est, en outre, une ouverture des publics sur des spectacles plus confidentiels (offre "découverte") donc un

soutien aux artistes émergents ou moins connus et le maintien d'une pluralité culturelle à laquelle nous sommes attachés". Et si la programmation culturelle a su toucher un public prioritaire, la jeunesse (la proportion totale de jeunes a doublé avec une tarification plus adaptée), elle est plébiscitée par un public majoritairement lennois tout en rayonnant largement à l'extérieur, ce qui conforte la position de Lens comme acteur culturel majeur sur le territoire de la CALL et même au-delà. La saison lennoise revendique sa place aux côtés des autres villes et scènes culturelles régionales. Le slogan « Et c'est à Lens que ça se passe » revient comme une

évidence dans cette dynamique de politique d'action culturelle comme ambition de développement du territoire. Cette année encore, c'est dit, les spectacles joués à Lens figurent parmi les tarifs les plus bas de la région. Un argument insolite éloigné du langage traditionnel lorsqu'on évoque une programmation culturelle. Et pourtant ! Il s'agit ici d'un choix assumé qui reflète l'ambition municipale de démocratisation de l'accès à la culture, à travers les orientations choisies dans la programmation et grâce à une tarification volontairement attractive et incitative. ■

La saison qui vous attend

- 91 représentations
- 3 spectacles d'humour
- 22 concerts
- 12 pièces de théâtre
- 6 conférences
- 8 expositions
- 3 festivals (*Temps Fort Mationnettes, PolarLens, Tout en haut du jazz*)
- 1 grand théâtre de 628 places
- 1 petit théâtre de 100 places assises ou 110 places debout
- 1 église Saint-Léger
- des tarifs de 5 à 45€
- 9,80€ le prix moyen du billet

► Abonnez-vous ! Théâtre le Colisée -12, rue de Paris- 03 21 28 37 41
www.theatrelecolisee.com - facebook : leColiseedeLensTheatreMunicipal



JUSQU'AU 15 JANVIER 2018, DÉCOUVREZ LA NOUVELLE EXPOSITION « MUSIQUE ! ÉCHOS DE L'ANTIQUITÉ »



Exposition visible dans le bâtiment des expositions temporaires jusqu'au 15 janvier 2018.

- Horaires d'ouverture : Tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi. Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
- Tarifs : Gratuit pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux. 18-25 ans : 5€ - Tarif plein : 10€ - Guide multimédia : 2€.

Que tintent les crotales et sonnent les trompettes ! Le musée du Louvre-Lens présente la toute première exposition consacrée à la musique dans les grandes civilisations antiques, de l'Orient à Rome, en passant par l'Égypte et la Grèce. Omniprésente dans les sociétés anciennes, la musique occupait des fonctions multiples. Interprétée par des musiciens professionnels ou amateurs, elle accompagnait les hommes dans les différentes étapes de leur vie, de la naissance à la mort. Jouée aussi bien sur les champs de bataille qu'à la table des puissants, elle était par ailleurs intégrée aux rites religieux et servait d'intermédiaire entre hommes et divinités. Connue de tous et pratiquée par beaucoup, la musique constitue donc pour le visiteur une clé à la fois originale et universelle pour accéder

à des civilisations disparues et découvrir leur organisation sociale, politique et religieuse. Des sceaux-cylindres mésopotamiens aux reliefs monumentaux romains, en passant par les papyrus égyptiens et les vases grecs, l'exposition rassemble près de 400 œuvres d'une grande diversité. Souvent fragiles, certaines pièces n'ont jamais été montrées au public. Elles proviennent des collections du Louvre et d'une vingtaine d'institutions françaises et étrangères, dont le British Museum, le Musée National d'Athènes et le Metropolitan Museum à New York. Le parcours de l'exposition intègre également des dispositifs sonores inédits, permettant d'écouter des reconstitutions de sons d'instruments antiques ainsi que le plus ancien chant connu à ce jour dans le monde. ■

Zoom



DÉTOURNEMENT DE FONDS PAR GEORGES ROUSSE

Photographe et plasticien de renom, Georges Rousse investit l'ancien bâtiment de la Banque de France et y installe ses « *anamorphoses* ». Etablissant une relation inédite de la peinture à l'espace, il s'approprie des lieux abandonnés pour les transformer en espace pictural et y construire une œuvre éphémère, unique.

► Ancienne Banque de France, rue de la Paix - du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 11h à 18h
Tarif plein : 4€ - 18/25 ans et groupe de + 15 personnes : 2€ - gratuit pour les demandeurs d'emploi et -18 ans



Artisanat

3-5/11 SALON INTERNATIONAL DES MÉTIERS D'ART

L'IMAP, Institut des métiers d'art et du patrimoine vous invite à participer à la prochaine édition du Salon International des Métiers d'art.

► Stade Bollaert-Delelis de 10h à 19h - www.salon-international-metiers-art.com



Musique

12/10 BING BAND PING MACHINE

Jazz sur les terrils présente le Quartet de Jean-Michel Couchet.

► Médiathèque Robert Cousin à 20h
Tarifs : 10€ - Tarif réduit : 7€ - Tarif jeune : 5€



14/10 THE RABEATS

Soutenus par un orchestre classique, les Rabeats joueront des titres tels que Penny Lane, A day in the life ou Strawberry fields for ever.

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 35€ - Tarif réduit : 24,50€ - Tarif jeune : 17,50€

19/10 JEFF KINO CHANTE GAINSBORG

Alors que depuis plus de 15 ans, il défend son propre répertoire tiré de ses 6 albums studio, aujourd'hui il rend hommage à celui qui l'a assurément le plus inspiré : Serge Gainsbourg.

► Médiathèque Robert Cousin à 20h
Tarifs : 10€ - Tarif réduit : 7€ - Tarif jeune : 5€



20/10 FRANCOIS MOREL

Raconter des histoires, encore et toujours. Qu'est-ce que je peux faire d'autre ?

► La Scène du musée du Louvre-Lens à 20h30
Tarifs : 25€ - Tarif réduit : 17,50€ - Tarif jeune : 12,50€



Humour

6/10 ANNE ROUMANOFF

Hommage à Mohamed Ali à travers la danse contemporaine

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 35€ - Tarif réduit : 24,50€ - Tarif jeune : 17,50€

Théâtre

21/10 LES AMIS DU PLACARD

Par le Rotary Club.

► Théâtre le Colisée à 20h
Tarifs : 10€ - billetterie au 06 83 21 13 29



Exposition

3-20/10 JUSTINE GRÉBENT

Justine Grébent, auteur photographe de 31 ans, tire son inspiration de l'Art de Rue et des instants de vie.

► Galerie du théâtre le Colisée

Commerce

9-15/10 SEMAINE DU GOÛT

14 commerces de la rue Lanoy proposent la dégustation et la découverte de leurs spécialités ! Chocolat, café, thé, poisson, terrine, volaille, boulangerie-pâtisserie, fromages, vins, snack oriental, arts de la table, etc. Toutes les infos en page 12.

Associations

7/10 MARCHÉ AUX PUCES

Par l'association « Tous solidaires pour Mathéo & ses copains »

► Cité 14 de 7h à 18h - matheoetsescopains@gmail.com

8/10 OCTOBRE ROSE

Par le Comité Régional Féminin pour la prévention et le dépistage des cancers

► Centre Dumas, rue Courbet - pré-inscription sur comitefeminin.npdic@orange.fr



14-15/10 CANARI CLUB LENSOIS

Exposition.

► Halle Bertinchamps, canariclublensois@gmail.com
samedi de 9h à 18h - dimanche de 9h à 12h

21-22/10 SALON DES SAVEURS & ARTS DE LA TABLE

Par le Lions Club Vimy Artois la Gohelle

► Salle Jean-Nohain, route de Béthune - samedi de 10h à 19h - dimanche de 10h à 18h - voir page 13



Sports

8/10 Match de Rugby T2 Lens/Charle- ville

► Stade Léo Lagrange de 12h à 19h

1^{ère} Compagnie de Tir à l'arc

Portes ouvertes
► Salle Pasteur de 8h à 20h

15/10 Match de Rugby T2 Lens/Grave- lines

► Stade Léo Lagrange de 12h à 19h

21/10 Tournoi de Foot à 7 avec CAP 3000 Sport Adapté

► Stade Léo Lagrange de 8h à 18h

Foire

6-9/10 FOIRE COMMERCIALE DES HAUTS- DE-FRANCE

Commerçants et artisans exposent leur savoir-faire

► Stade Bollaert-Delelis - entrée 2€
www.foirecommercialedehautsdefrance.fr

Littérature

28/10 CAFÉ LECTURE

► Médiathèque Robert-Cousin à 10h - sans réservation

♥ Notre coup de cœur



18/10 SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement, le Centre Hospitalier de Lens, en partenariat avec la Ville de Lens organise une un temps fort à la Médiathèque Robert-Cousin. Des ateliers et des tables rondes seront proposés au public, animés par des professionnels de santé, sages-femmes, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, pédiatres, etc. Parmi les thèmes abordés, l'allaitement bien sûr, mais également la question du sevrage naturel, le portage de l'enfant, les massages pour nouveau-nés.

► Médiathèque Robert-Cousin de 10h à 12h et de 14h à 17h - gratuit sur réservation au 03 21 69 08 30

LOUVRE

Lens



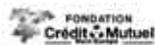
13 SEPTEMBRE 2017 - 15 JANVIER 2018

MUSIQUES! ÉCHOS DE L'ANTIQUITÉ

EXPOSITION

#expoMusiques

#LouvreLens



Région
Hauts-de-France